



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 08 février 2018

Nombre de Membres :

En exercice : 44

Présents : 31

Votants : 33 (dont 2 procurations)

N° 3

OBJET :

**VALIDATION DU
PROGRAMME
D'ACTIONS
APPROBATION DU
PLAN
PREVISIONNEL DE
FINANCEMENT ET
SOLLICITATION
DES PARTENAIRES**

**CONTRAT
TERRITORIAL
BESBRE AMONT**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 14 FEV. 2018

Publiée ou notifiée

le : 14 FEV. 2018

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président.**

Présents :

Mmes et MM. J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - P. BONNET - M. MORGAND - A. CORNE - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE - N. COULANGE - P. COLAS - G. DURANTET - A. GIRAUD - R. LOVATY, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. J. BLETTERY à Mme N. COULANGE - Mme C. SEGUIN à M. J. KUCHNA

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme E. CUISSET, Vice-Présidente.

Mme et MM. J.M. BOUREL - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC - C. BERTIN - C. CATARD - J. JOANNET - M. MONTIBERT - F. BOFFETY - E. VOITELLIER, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président et du 1^{er} Vice-Président,

Vu les statuts de Vichy Communauté et en particulier la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations,

Considérant que la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise a signé un Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques de la Vallée de la Besbre Amont,

.../...

Considérant que ce Contrat, désormais porté par Vichy Communauté, a été conclu pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2018,

Considérant que les partenaires financiers de ces opérations souhaitent que soient déposées, chaque année, les demandes de subvention,

Propose au Bureau Communautaire :

- De valider le programme d'actions du Contrat Territorial Besbre Amont tel que présenté ci-dessous,
- De valider le plan de financement correspondant à chacune des opérations,
- De mandater Monsieur le Président ou son représentant pour solliciter chacun des partenaires financiers pressentis,
- D'inscrire au budget 2018 les montants prévisionnels.

ACTIONS CAVC 2018	COUT PREVISIONE L	AGENCE DE L'EAU		DEPARTEMENT ALLIER		REGION AUVERGNE RHONE ALPES		CAVC AUTOFINAN- CEMENT	
		Taux	Montant (€ H.T.)	Taux	Montant (€ H.T.)	Taux	Montant (€ H.T.)	Taux	Montan t (€ H.T.)
Volet milieu aquatique									
Restauration de la Besbre et de ses affluents	150 000	60%	90 000	0%	0	20%	30 000	20%	30 000
Lutte contre les espèces végétales invasives	10 000	60%	6 000	20%	2 000	0%		20%	2 000
Coupes des 1 ^{er} rangs	20 000	60%	12 000	15%	3 000	0%		25%	5 000
Acquisitions de berges	20 000	80%	16 000	0%	0	0%		20%	4 000
Volet communication sensibilisation									
Information sensibilisation sur les pratiques	10 000	60%	6 000	20%	2 000			20%	2 000
Bulletin d'information	10 000	60%	6 000			20%	2 000	20%	2 000
Volet études et suivi du contrat									
Indicateurs de suivi	10 000	60%	6 000	20%	2 000	0%		20%	2 000
Etude- bilan finale	50 000	80%	40 000	0%		0%		20%	10 000
Volet animation coordination du contrat									
Animateur + secrétariat (1,1 etp) salaires et charges	48 000	60%	28 800	6,88 %	3 300	9,38 %	4 500	24%	11 400
Forfait frais de fonctionnement	13 000	60%	7 800	0%		0%		40%	5 200
TOTAL	341 000		218 600		12 300		36 500		73 600

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

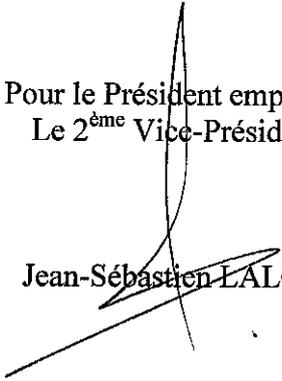
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 08 février 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,
Le 2^{ème} Vice-Président

Jean-Sébastien LALOY



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2018

Objet de l'acte : - VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS APPROBATION DU PLAN
PREVISIONNEL DE FINANCEMENT ET SOLLICITION DES PARTENAIRES
- CONTRAT TERRITORIAL BESBRE AMONT

.....
Date de décision: 08/02/2018

Date de réception de l'accusé 14/02/2018
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 08FEV2018_3

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20180208-08FEV2018_3-DE
.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes
Environnement

Date de la version de la 19/04/2017
classification :

.....
Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-240300426-20180208-08FEV2018_3-DE-1-1_1.pdf)